



COMPTE RENDU DE SEANCE DU 16 JANVIER 2020

Séance du conseil municipal du JEUDI 16 JANVIER 2020 à 18H30

Le Conseil municipal de la Commune de **Montbrun des corbières** légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, **sous la Présidence de BOUTET Claude.**

**Présents :** AUDEMARD D'ALANCON Guy, BOUTET Claude, BIARD Jean-Pierre, BROTO Robert, CATHARY Jean-Claude, COMPAIN Eliane, FABRA Stéphane, FAUSTINO Sabine, GARCIA Fabien, MANITCH Serge. Formant la majorité des membres en exercice.

**Démissionnaire :** GRANDJEAN Stéphanie (09/10/2019)

**Secrétaire :** FAUSTINO Sabine **Secrétaire Adjoint :** MAZARD Alexandra

M. le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 18h30, et propose de nommer Mme FAUSTINO Sabine comme secrétaire de séance, et lui adjoint Mme MAZARD Alexandra. **Cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

**Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 28 Novembre 2019.**

M. Le Maire propose d'approuver le compte rendu de la séance du conseil municipal du 28 Novembre 2019.

Aucune remarque de la part des conseillers.

**Convention d'urbanisme avec la CCRLCM :** Dans le cadre de la convention d'urbanisme entre la commune et la communauté de communes de la région lézignanaise, il convient de renouveler, comme tous les ans, cette délibération. Monsieur le Maire procède à la lecture de ladite délibération et soumet au vote celle-ci. Après en avoir délibéré, les conseillers présents vote à l'unanimité ce renouvellement.

**Financement et assurance de l'aire de lavage sécurisée :** Monsieur l'adjoint au Maire, Guy D'Alançon rappelle les modalités de financement de l'aire de lavage sécurisée (subventions, convention de participation des viticulteurs, et récupération de la TVA en 2021). Il rappelle également que pour percevoir les subventions, il faut honorer les factures non encore réglées. Pour cela, il est nécessaire de contracter une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 180 000 euros à l'aide d'un prêt relais au taux de 0.80%.

Monsieur Broto prend la parole pour rappeler à l'assemblée que les viticulteurs et vigneron du village utilisateurs de l'aire de lavage, par le biais d'une convention de participation, collaboreront non seulement au financement de l'aire de lavage mais également aux frais liés à son fonctionnement.

Monsieur Biard rappelle également que la mise à disposition d'une aire de lavage sécurisée est une obligation communale et que c'est pour cela que sa construction a fortement été subventionnée et que le reste à charge pour la commune est d'environ 50 000 euros.

Monsieur le Maire procède à lecture de la délibération concernant le prêt relais.

Après en avoir délibéré le conseil municipal vote la présente décision à 9 voix et 1 abstention (Mme COMPAIN).

Concernant l'assurance de l'aire de lavage sécurisée, monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une assurance a été contractée auprès de la MMA pour un montant annuel de 449.44 euros par an.

Monsieur Broto prend la parole pour expliquer qu'il a été reçu à Paris par le ministre de l'agriculture en raison de la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) obtenue par la cave coopérative dont il est Président.

A ce titre, Monsieur Garcia rappelle qu'aujourd'hui, 98% du territoire de la commune de Montbrun des Corbières est soit certifié en HVE soit en agriculture biologique.

Monsieur Broto ajoute que la prochaine étape dans cette voie est l'obtention de la certification agriculture biologique pour l'ensemble des adhérents de la cave coopérative l'Avenir et la plantation de cépages résistants aux maladies pour moins de traitements phytosanitaires.

**ORDRE DU JOUR :**

- Convention d'urbanisme
- Financement et assurance de l'aire de lavage sécurisée
- Rapport de la commission des charges transférées
- Délibérations diverses
- Contrat de travail service technique
- Question et informations diverses

Nombre de  
Conseillers en  
exercice : **10**

DATE DE LA  
CONVOCATION :  
**09/01/2020**

DATE DE  
L'AFFICHAGE :  
**22/01/2020**

« La cave de Montbrun ne doit pas finir comme celle de Conilhac, rasée et remplacée par des logements sociaux. »

Arrivée de Monsieur MANITCH Serge.

**Rapport de la commission des charges transférées :** Monsieur Le Maire, rappelle que cette commission fixe le montant de l'attribution de compensation que la commune verse à la CCRLCM. Pour l'année 2019, la participation obligatoire pour notre commune s'élève à 24 754 euros pour l'année 2019.

Après lecture faite par Monsieur le Maire de la délibération accordant se transfert de compétences, et après en avoir délibéré, le conseil vote à 9 voix pour et 1 abstention (Mme COMPAIN).

**Questions et Informations Diverses :**

**Décisions modificatives et Mesures conservatoires dans l'attente du vote du budget 2020.**

M. le maire rappelle qu'afin de pouvoir honorer les factures d'investissements 2019, il est nécessaire de prendre une délibération par laquelle des mesures de paiements seront signifiées dans l'attente des écritures définitives sur le vote du budget 2020. Egalement à la demande du percepteur et afin de solder les factures de fonctionnement 2019 sur l'exercice 2019. Après en avoir délibéré, le conseil vote la présente décision à l'unanimité.

**Enquête publique :** Monsieur Le Maire fait par de l'enquête publique qui se tient sur les communes d'Escales, Conilhac et Montbrun concernant le remplacement des 10 éoliennes présentes sur le site de la Portanelle par 5 éoliennes plus performantes, en rappelant à l'assemblée que ce site représente un gain de 15 000 euros par an pour la commune. Après en avoir délibéré, le conseil vote à 9 voix pour un avis favorable et 1 voix contre (Mme COMPAIN).

**Enquête publique Mairie de Moux :** Monsieur Le Maire informe que dans le cadre de l'enquête publique relative à l'installation d'un parc éolien sur la commune de Moux, la commune de Montbrun est invitée à donner son avis. Après en avoir délibéré, le conseil vote à 9 voix pour un avis favorable et 1 voix contre (Mme COMPAIN).

**Contrat de travail au service technique :** Monsieur le Maire informe l'assemblée que le contrat de Monsieur Piette arrive à son terme au mois de février et qu'il faut donc prendre une décision quant à ce terme.

Monsieur le Maire propose au conseil de contractualiser avec Monsieur Piète une stagiairisation d'un an pouvant conduire à sa titularisation.

Après en avoir délibéré, le conseil vote à 9 voix pour un avis favorable et 1 voix contre (Mme COMPAIN).

**Repas des aînés :** Monsieur le Maire rappelle que les aînés de la commune sont invités par la municipalité à un repas dansant, le 25 janvier à midi.

**Recensement de la population :** Monsieur le Maire rappelle que la campagne de recensement a débuté ce jour même et qu'il est indispensable de participer.

**Collecte des déchets :** Madame Compain rappelle qu'il faut trouver des solutions quant à la gestion des déchets, non seulement pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, mais aussi pour éviter au maximum les déchèteries sauvages. Monsieur le Maire l'informe qu'une rencontre avec le COVALDEM est prévue prochainement.

L'ordre du jour étant clos et n'ayant plus de questions en suspens,

Monsieur Le Maire clôture la séance à 19h00.

**LISTE DES MEMBRES  
PRESENTS**

| <b>NOM</b> | <b>PRENOM</b> | <b>DOMICILE</b>   | <b>DATE<br/>D'ELECTION</b> | <b>SIGNATURE</b> |
|------------|---------------|---|----------------------------|------------------|
| AUDEMARD   | D'ALANCON     | <b>Domaine de Cavailhès<br/>11700 Montbrun-Corbières</b>    | 13/10/2019                 |                  |
| BOUDET     | Claude        | <b>8, Lot la Jouncasso<br/>11700 Montbrun-Corbières</b>     | 23/03/2014                 |                  |
| BIARD      | Jean-Pierre   | <b>Domaine de l'Horte<br/>11700 Montbrun-Corbières</b>      | 13/10/2019                 |                  |
| BROTO      | Robert        | <b>19, Av du 4 Août 1792<br/>11700 Montbrun-Corbières</b>   | 23/03/2014                 |                  |
| CATHARY    | Jean-Claude   | <b>4, Rue Jules Ferry<br/>11700 Montbrun-Corbières</b>      | 23/03/2014                 |                  |
| COMPAIN    | Eliane        | <b>1, Rue du château<br/>11700 Montbrun-Corbières</b>       | 23/03/2014                 |                  |
| FABRA      | Stéphane      | <b>2. rue du 8 Mai 1945<br/>11700 Montbrun-Corbières</b>    | 13/10/2019                 |                  |
| FAUSTINO   | Sabine        | <b>33.Boulevard des pins<br/>11700 Montbrun-Corbières</b>   | 23/03/2014                 |                  |
| GARCIA     | Fabien        | <b>3, Quartier J.Soulayrac<br/>11700 Montbrun-Corbières</b> | 23/03/2014                 |                  |
|            |               |   |                            |                  |
| MANITCH    | Serge         | <b>Rue Saint-Pierre<br/>11700 Montbrun-Corbières</b>        | 23/03/2014                 |                  |